

Agent d'entretien des espaces verts / Agente d'entretien des espaces verts

Secteur de rattachement : Propreté et environnement urbain

Autres dénominations : Agent d'entretien de petits travaux et de jardins / Agente d'entretien de petits travaux et de jardins • Agent d'entretien des parcs et jardins / Agente d'entretien des parcs et jardins • Aide-jardinier / Aide-jardinière • Manoeuvre des espaces verts • Ouvrier d'entretien des espaces verts / Ouvrière d'entretien des espaces verts • Ouvrier des espaces verts / Ouvrière des espaces verts • Ouvrier du paysage / Ouvrière du paysage • Ouvrier paysagiste / Ouvrière paysagiste • Technicien paysagiste / Technicienne paysagiste

Présentation du métier

L'agent(e) d'entretien des espaces verts s'occupe de tous les travaux liés aux espaces verts. Il / Elle entretient les massifs, désherbe et tond la pelouse, taille les haies ...

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un CAP/BEP Agricole en horticulture, travaux paysagers, ...

Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur sans diplôme particulier ou avec un diplôme d'un autre secteur.

Compétences professionnelles

- Aménager, entretenir un espace naturel, une forêt
- Assurer une maintenance de premier niveau
- Gérer les stocks
- Manipuler un engin de manutention ou de chantier
- Planifier un rendez-vous, une intervention, une prestation, des travaux à réaliser
- Procédures d'entretiens de mobiliers urbains
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Sécuriser le chantier et son environnement (signalisation, ...)
- Techniques de maçonnerie paysagère
- Techniques de taille de végétaux
- Utiliser des engins de tonte (autotracteur/autoporté)
- Utiliser des outils de taille

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- S'adapter aux changements
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME A1203 - Aménagement et entretien des espaces verts](#).